

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementa	ile
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
10-04-47	20-04-17	2017-4753
	1. Intitulé du projet	
Demande de réularisation d'un défr	ichement	
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou d	les) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom FROMAGE	Prénom Jean-Charles	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET	Forme juridiqu	ue
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligato	ire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R dimensionnement correspondant du proje	
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard (Préciser les éventuelles rubriques issues d	des seuils et critères de la catégorie d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47 a)	Défrichements soumis à autorisation au forestier en vue de la reconversion des se même fragmentée, de plus de 0,5 hectare	ols, portant sur une superficie totale.
BONDAL STREET, CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet, y compris les évent	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	du formulaire
	la commune de CHARTRIER-FERRIERE	(19), pour une surface totale de 3,6830

4.2 Objectifs du projet
Mise en culture par implantation de chênes truffiers mycorhizés.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Travaux réalisés : exploitation des bois sur la parcelle
 exploitation des bois sur la parcelle dessouchage, rassemblement des rémanents et préparation du sol implantation des chênes truffiers mycorhizés, avec une densité comprise entre 200 et 400 arbres par hectares.
_ implantation des chenes trainers mycomizes, avec une densite comprise entre 200 et 400 arbres par fiectales.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
1

4.4 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité environneme	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autoris	-t-Il soumis ? ation(s).				
	nent (Articles L.341-3, R.341-3 et suivants du d					
	rojet et superficie globale de l'opération - préciser l eurs caractéristiques	es unités de mesure utilisées Valeur(s)				
Surface défrichée :		3,6830 ha				
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 2_°1	7 '15"_ Lat.48 ° 51 '45"_				
Parcelles section A, numéros 633, 634, 637, 639, 640, 641, 642 et 643 Les Couderts 19600 CHARTRIER-FERRIERE		_'"_ Laf°'"_ _'"_ Laf°'"_				
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? 4.7.1 Si oul, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non Non 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé?						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? si oui, est-il prescrit ou approuvé?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	0	×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	pleter le tableau sulva	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	0	×	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		×	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Consommation d'espaces forestiers au profit des espaces agricoles
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		×	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	0	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concemé par des émissions lumineuses ?	0	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	0	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	×		Augmentation de la surface agricole communale, tout en conservant une production de bois (chênes) sur ces parcelles.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 so	ent-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décri	vez les	quels :	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Ce défrichement a permis l'installation d'une plantation de chênes truffiers, culture agricole implantée à très long terme, ne necessitant que très peu de travaux du sol, et sans aucun apport d'intrant.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'apparaît pas nécessaire de réaliser une étude d'impact pour ce défrichement sans réelle incidence sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

_	••	1 Annexes obligatoires	
		Objet	
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
[3	3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
4	4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
4	5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
-	3	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

9. Engagement et signature	
le certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Fait à le. 13 Tri 2	17
Signature	
signature	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

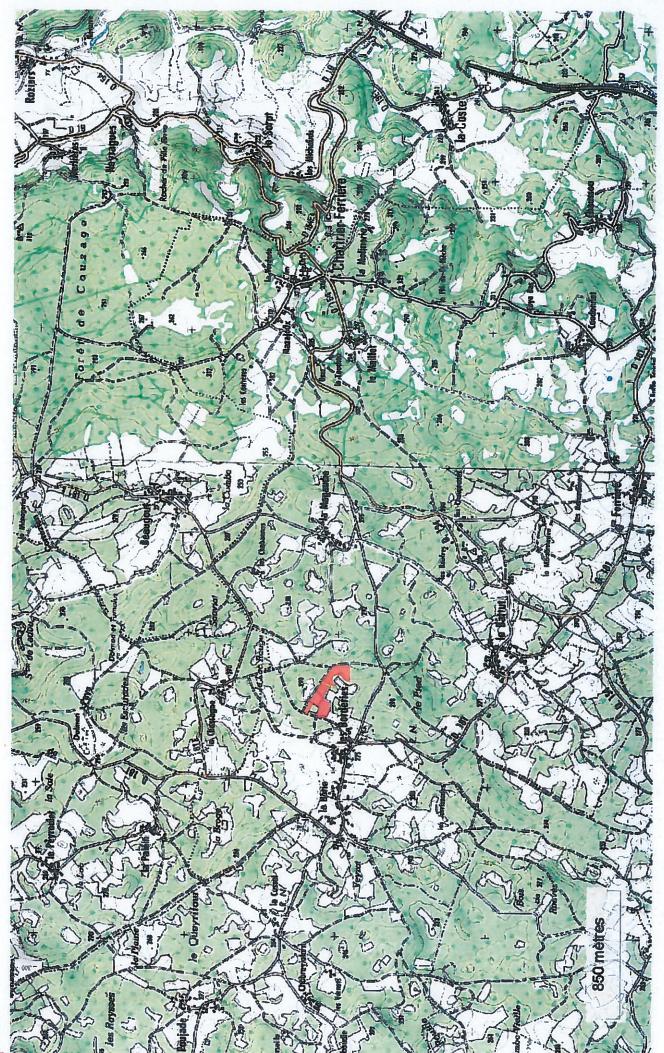


Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

à joindre au formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact *Certa* n° 14734°01

Personne phy	vsique
Nom	FROMAGE Prénom Jean-Charles
Adresse	
Numéro	13 Extension Nom de la voie Rue de la Croix-Rouge
Code Postal	69230 Localité SAINT-GENIS-LAVAL Pays
Tél	06 45 32 03 02 Fax
Courriel	jean-charles.fromage@stef.com
Personne mor	rale
Adresse du siè	
Numéro	Extension Nom de la voie
Code postal	Localité Pays
Tél	Fax
Courriel	
Personne hab	ilitée à fournir des renseignements sur la présente demande
Nom	IDEM Prénom
Qualité	
Tél	Fax
Couriel	@

Plan de situation





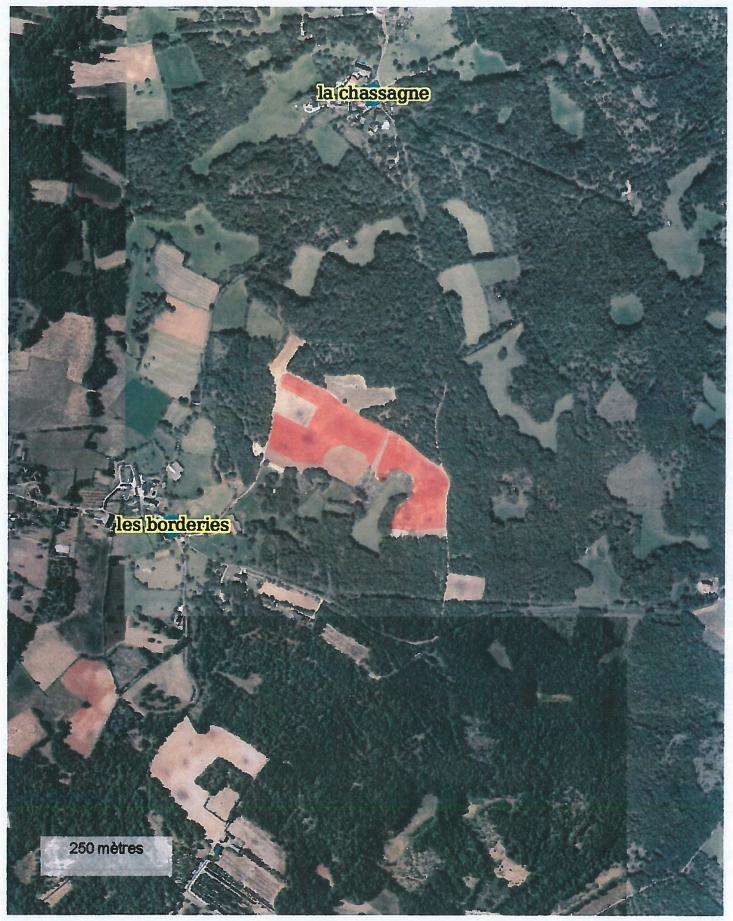
Echalla 117500

SOURCE: Licence IGN (convention APCA)



Plan des abords du projet





Echelle :1/7500



PHOTOGRAPHIES

Date des clichés : 10/04/2017

PHOTOGRAPHIE 1



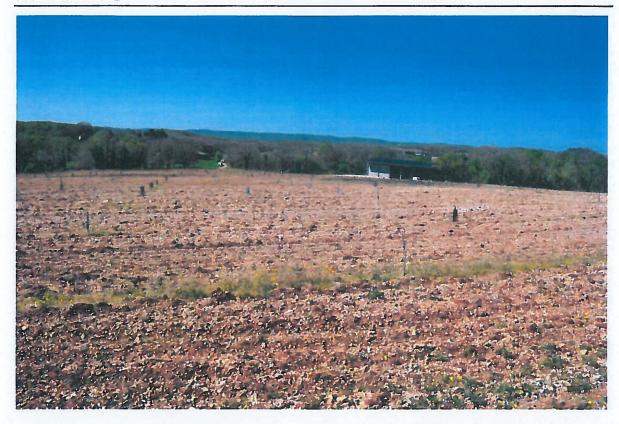
PHOTOGRAPHIE 2



PHOTOGRAPHIE 3



PHOTOGRAPHIE 4



PHOTOGRAPHIE 5



PHOTOGRAPHIE 6

